

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales =
Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers**

Band (Jahr): **2 (1979)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Mise au concours

Le Conservatoire de Bienne forme une soixantaine d'élèves professionnels, enseigne la musique en section générale à quelque 1300 élèves (enfants et adultes), forme des professeurs de rythmique. Le poste de

directeur/directrice

de cette école bilingue est mis au concours. Entrée en fonction 1er avril 1980 (éventuellement poste à temps partiel).

Principales fonctions:

- direction générale
- direction professionnelle et administrative de la section professionnelle et éventuellement du séminaire de rythmique
- enseignement (3 à 5 heures par semaine)
- organisation des concerts du chœur et de l'orchestre de l'école.

Par la même occasion, un nouveau poste de

vice-directeur/trice

est mis au concours (éventuellement poste à temps partiel).

Outre la tâche de remplacer le directeur lors de ses absences, le vice-directeur devra

- se charger d'affaires concernant la direction, affaires dont il aura à s'occuper en toute indépendance, selon une répartition des tâches bien définie,
- enseigner (de 3 à 5 heures par semaine)
- diriger la section générale et éventuellement le séminaire de rythmique.

Les personnes qui occuperont ces postes devront participer activement à la vie culturelle de la ville et de la région, et de ce fait, en tenir compte lors du choix de leur domicile.

Une autre répartition des tâches est envisageable. Le pensum sera également fixé d'entente avec les intéressés. Les cahiers des charges existants pourront être adaptés en conséquence.

Les candidats ou candidates devront

- pouvoir faire état d'une formation complète de musicien professionnel et avoir quelques années d'expérience,
- avoir les qualités d'un chef
- être habile négociateur et organisateur,
- pouvoir s'exprimer en allemand.

Les conditions d'engagement sont fixées par les règlements. L'adhésion à la Caisse d'assurance du personnel municipal est obligatoire.

Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant à

M. Fritz Stähli, président de la Société du Conservatoire et des concerts
téléphone 032 22 53 66;

M. Willy Bernhard, président de la Commission d'école
téléphone bureau 032 21 24 12, privé 22 26 85.

Les candidatures, accompagnées de la documentation habituelle, doivent être adressées jusqu'au 19 janvier 1980 à

M. Fritz Stähli, 46, rue du Stand, 2502 Bienne.

Schweizerische
Landes-Bibliothek
Zeitschriftenabteilung
Hallwylstrasse 15
3003 B e r n

GR

AZ
8023 ZUERICH